

# Infos Soyaux

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

- SOYAUX DEMAIN... L'ORU
- JOBS D'ÉTÉ
- RAPPEL DES PERMANENCES GRATUITES

DOSSIER :  
**ACTION SOCIALE  
MODE D'EMPLOI**



Comme vous le savez en période électorale il ne m'est pas permis de commenter les décisions et les actions publiques ; cependant je vais saisir cette opportunité pour vous parler de citoyenneté.

A SOYAUX, les 21 et 28 Mars prochain, vous êtes appelés à voter pour renouveler le Conseil Régional. C'est toujours un moment important lorsque la démocratie s'exprime. Participer à la vie de la cité, être citoyen, c'est d'abord voter. Quelque soit l'enjeu du scrutin nous devons participer. C'est un droit et c'est aussi un devoir.

Nos jeunes qui viennent d'être élus au conseil municipal des jeunes l'ont bien compris. Ils savent, pour l'avoir appris de leurs camarades qui les ont précédés, que changer les choses c'est possible à condition de s'engager. L'apprentissage de la démocratie dès le plus jeune âge doit nous permettre de vivre ensemble, de nous respecter et de construire la ville de demain.

Cette ville doit bien sûr apporter les bonnes réponses au bon moment au bon endroit, le dossier «ACTION SOCIALE : MODE D'EMPLOI» illustre bien mon propos mais la ville doit aussi savoir donner du bonheur. Des petits bonheurs simples tout au long des jours. C'est ce que l'on appelle la proximité.

Je voudrais à ce propos attirer votre attention sur «THEATRES EN FETE» qui va célébrer avec éclat cette année son dixième anniversaire dans notre ville qui l'a vu naître. Je souhaite que vous soyez nombreux à participer à ces spectacles et à la soirée de clôture le 15 mai qui vous sera spécialement offerte. Ainsi c'est toute la VILLE qui sera en FETE.

La démocratie locale n'est pas un rêve ou un discours elle se construit jour après jour par le vote, par l'engagement et par l'action. Mais elle n'est rien sans votre participation.

François NEBOUT

#### MAIRIE DE SOYAUX

DE 9 H À 12 H 30  
DE 13 H À 17 H  
Tél. 05 45 97 83 50  
Fax : 05 45 69 73 84  
e-mail : mairie@mairie-soyaux.fr  
235, avenue du Général De Gaulle  
16800 SOYAUX

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

François Nebout

#### CONCEPTION ÉDITION PUBLICITÉ :

PLEIADE - Tél. 05 45 95 70 11  
8, rue Henri IV  
16000 ANGOULEME

#### CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Soyaux

#### TIRAGE :

5100 exemplaires  
Dépôt légal N° 16.92.589

## SOMMAIRE

### SOYAUX Pratique

4 à 8

Soyaux demain... l'ORU  
L'équipement sportif de proximité  
Travaux  
Méfiez-vous des chenilles processionnaires !  
Réorganisation des services municipaux... suite  
Le site Internet de la mairie  
Accueil des nouveaux habitants  
Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Soyaux -  
Opération Ville Propre  
Stage art et sport  
Inscriptions scolaires  
Immeubles en fête  
Repas de quartier  
Vente de fleurs et jardinières

### SOYAUX Actif

9

Votre agenda du trimestre  
Zoom sur... "Théâtres En Fête"

### SOYAUX DOSSIER

10 à 14

ACTION SOCIALE MODE D'EMPLOI

### SOYAUX Associatif

15

Fête du sport  
Le cercle de mémoire

### SOYAUX Jeunes

16

Jobs d'été  
Guide Maximil  
Les 20 ans du Centre Information Jeunesse  
Le secteur jeunes du CSCS FLEP de Soyaux

### SOYAUX Opposition

17

LEROY MERLIN : De qui se moque-t-on ?  
Conseil municipal : budget  
Conseil Municipal des Jeunes

### SOYAUX Citoyenneté

18

Elections Régionales et Européennes  
Jeu de droit, jeu de loi  
Recensement militaire  
Les permanences juridiques du trimestre  
Rappel des permanences gratuites

## Soyaux demain...

### AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD VINCENT AURIOL

Le 24 février dernier, le cabinet d'architectes Bertrand - Genaud a présenté l'avant projet détaillé du projet auprès du Comité Local de Concertation.

#### Aujourd'hui... une route dans le quartier :

- un boulevard coupant le Champ de Manœuvre en deux,
- une voie très large autorisant des vitesses excessives et augmentant les risques d'accident,
- des traversées piétonnes dangereuses.

#### Demain... une rue pour les habitants :

- réduction de la voie sur plusieurs mètres, aménagement de contre-allées et de ronds-points afin de faciliter la circulation tout en limitant les vitesses,
- plantation de nombreux arbres et végétaux.
- modification de l'éclairage public, de la signalisation et du mobilier urbain afin d'offrir plus de convivialité,
- sécurisation des allées réservées et des passages piétons sécurisés pour faciliter les déplacements,
- augmentation du nombre de places de stationnement.

La commune est désormais prête à engager les travaux. La première tranche doit débuter au second semestre 2004 sous réserve de confirmation des subventions d'Etat allouées à l'opération.

• Un grand rond-point paysager permet l'accès à votre quartier.



• Des placettes "privées" sont créées au pied de certaines résidences.



La place Jean Jacques Rousseau est prolongée par un environnement de verdure côté boulevard.



150 arbres et des végétaux sont plantés.

7 rond points sont aménagés afin de sécuriser les carrefours actuels

On alterne voie à double sens de circulation et voies séparées par un terre plein central végétalisé.

• Les contre allées rendent les accès aux parkings plus simples.



# I'ORU L'OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

## CRÉATION DU PÔLE ENFANCE



Un seul site (le verger situé entre l'école Paul Eluard et le parc Allende) rassemblera l'ensemble des services liés à la petite enfance :

- Le centre de loisirs "maternelle"
- La crèche familiale et le relais d'assistance maternelle.
- Le lieu d'accueil enfants-parents.
- Le lieu "passerelle" (pré-scolarisation avant la maternelle)

Le projet est en cours d'élaboration. Un comité technique, composé des professionnels du secteur, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Général, de la Comaga et du Centre Médico-Social, participe aux réflexions menées quant à la constitution de ce pôle.

La création du bâtiment a été confiée au cabinet d'architecture Beffre qui, à l'heure actuelle a finalisé l'Avant Projet Sommaire.

## RÉHABILITATION DU CENTRE LOUIS PERGAUD

**Aujourd'hui...** peu adapté et mal identifié au cœur du groupe scolaire boulevard Léon Blum.

**Demain...** transformé et dédié aux enfants :

- les façades sont "relookées" (verre et bois),
- on y accède directement par le boulevard L. Blum,
- le bâtiment gagne 140 m<sup>2</sup> en lieu et place du préau actuel pour atteindre 725 m<sup>2</sup>. Ses espaces intérieurs deviennent plus fonctionnels,
- côté cour, un jardin de 580 m<sup>2</sup> est créé et agrémenté d'arbres et de jeux pour les enfants,
- le lieu est sécurisé, clos et accessible aux personnes handicapées par l'installation d'un ascenseur.

**Résultat de la participation des utilisateurs à la réalisation de ce projet, le site proposé par l'architecte Didier Penaud devient un espace ludique et d'échange de connaissances réservé aux enfants. Les activités du centre de loisirs et l'accompagnement scolaire y seront assurés dans de bien meilleures conditions.**

L'Avant Projet Détaillé est finalisé et le permis de construire déposé. Actuellement les appels d'offres sont préparés. Le lancement des travaux est programmé pour le second semestre 2004. La commune attend également confirmation des subventions d'Etat allouées à l'opération.



## EQUIPEMENT SPORTIF DE PROXIMITE

### BLD VINCENT AURIOL

Installé depuis septembre, **cet équipement fait le bonheur des jeunes du quartier** tous les soirs, quand le temps le permet.

Le vendredi soir, de 17 h 30 à 18 h 30, le service des sports propose du matériel sportif à ceux qui le souhaitent pour exploiter toutes les formules de l'équipement.

Du 10 octobre au 5 décembre, 30 jeunes âgés de 11 à 15 ans ont ainsi participé à des disciplines différentes le vendredi soir.



## Travaux

### ESPACES VERTS :

- Entretien du fleurissement.
- Création du jardin "Bodineau".
- Aménagement du talus rue du 11 novembre.
- Engazonnement face au centre clinique.

### ENVIRONNEMENT :

- Nettoyage des parcelles de bois nouvellement acquises.

### VOIRIE :

- Rue Gabriel Pierné.

- Aménagement de la voie de liaison entre la route du Peu et la rue d'Epagnac sur la zone d'emploi de la Croix Blanche.

- Allée Bois du Maine.

### URBANISME :

- Lancement de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui aboutira à la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).



Allée Bois du Maine

## Méfiez-vous des chenilles processionnaires !

(visibles sur les branches et le tronc des pins et des cèdres)

### Risques encourus en cas de contact :

démangeaisons, prurits, œdèmes, asthme, accidents oculaires...

### Solutions :

- ceinturer la base du tronc d'une bande engluée,
- collecter et brûler les nids,
- appliquer un produit chimique (ex : Deltaméthrine ou Bifenthrine).

### Renseignements :

M. BOSSARD - Pôle Aménagement et Développement  
Le Peux - SOYaux - 05 45 97 83 00.

## Accueil des nouveaux habitants

LE 21 SEPTEMBRE 2004,

le Maire et son conseil municipal organisent une rencontre destinée à accueillir les habitants arrivés dans la commune entre le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et le 30 juin 2004.

Cette manifestation est destinée à présenter la commune sous ses multiples aspects et services.

Aussi, si vous êtes concerné(e)s, merci de vous inscrire auprès du service Soyaux Ville Plus (05 45 97 66 66,- 235, avenue du Gal de Gaulle).

Vous recevrez ensuite une invitation à participer à cette rencontre qui se terminera autour d'un pot de bienvenue.

## Réorganisation des services municipaux... suite

A compter du 1<sup>er</sup> avril, si vous envisagez de réaliser des travaux, les documents d'urbanisme suivants :

- demande de certificat d'urbanisme,
- déclaration de travaux,
- demande de permis de construire,
- demande d'autorisation de voirie,
- demande d'alignement,

seront désormais à votre disposition sur les deux sites d'accueil de la mairie:

- **mairie centrale, 235 avenue du Gal de Gaulle, (05.45.97.83.50)**

- **site du Champ de Manœuvre, centre commercial, bd L. Blum, (05.45.97.83.70).**

L'instruction de vos dossiers sera toujours assurée par le service urbanisme du Pole aménagement et développement situé route du Peux, (05.45.97.83.00).

Cette démarche s'inscrit dans le projet global de la municipalité de mettre ses services administratifs au plus près des usagers.

## Le site Internet de la Mairie

On vous l'avait promis, voici son adresse : [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr)

Il sera en ligne en avril. Venez le découvrir et faites nous part de vos observations...

[mairie@mairie-soyaux.fr](mailto:mairie@mairie-soyaux.fr) / [s.v.p@mairie-soyaux.fr](mailto:s.v.p@mairie-soyaux.fr)

# Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Après une campagne électorale intense dans les divers établissements scolaires de la commune, 33 nouveaux jeunes siègent au CMJ de Soyaux.



Etablissements scolaires	Elus au CMJeunes
Ecole Jean Moulin	VIGIER Simon, GAILLARD Cédric
Ecole Jean Monnet	SAUSSE Léontine, LEONARD Gaby
Ecole Célestin Freinet	MOHAMADI Marguerite
Ecole Edouard Herriot	BENAMSILI Hamid, BACHELIER Ludovic
Ecole Le Bourg	BOVEROUX Alexis, MOUFID Dounia
Collège Romain Rolland	MOREAU Anais, NANIA Olivier
	PETIOT Floriane
	AMRANI Abdelwahid
	KABA Tora, PELLETINGÉAS Dorothee
	SYMPHOR Virginie, CHAALAL Morade
	AUDO Quentin, DFAILI Chakar
	MIDY Cyndel, MATHE Magalie
	DAHMANI Btissame, KELAI Redouane
Collège Pierre Mendès France	TIRANTE Amandine
	DUBOIS Charlotte, CONSTANTIN Paul
	FERRET Didier, LEVRAUD Anthony
	KIRSCHNER Laurène, BON Martin
Jeunes extérieurs	LEREDDE Hélène, DEBOEVERE Simon
	CHAUVET Leslie

## Au programme pour la nouvelle équipe :

- le 16 mars 2004 : Installation du CMJ par Mr Le Maire dans la salle du Conseil et présentation aux marraines et parrains,
- le samedi 3 avril 2004 : Opération Ville Propre
- En avril : présentation des projets du CMJ aux chefs des établissements scolaires de la commune,
- En mai : visite de la commune

Merci à tous les candidats inscrits pour leur participation aux élections, toutes vos idées et tous vos projets proposés seront étudiés et peut être mis en place par le nouveau CMJ.

Merci aux chefs des établissements scolaires, professeurs et instituteurs de la commune pour leur coopération.

**N'HESITEZ PAS A ENTRER EN CONTACT AVEC LES NOUVEAUX ELUS !!**

# Opération Ville Propre

**POUR UN MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL !!!**

LE LOURD BILAN DE L'OPÉRATION  
"VILLE PROPRE" 2003

**"547 pneus, 48 kg de déchets recyclables, 800 kg de déchets non-recyclables, 150 kg de bouteilles de verre, 2 tonnes de ferraille, 35 m3 de déchets encombrants, une dizaine de seringues, 5 batteries de voiture, 4 kg de piles, des bidons d'huile..."**

Le Conseil Municipal des Jeunes 2004 lance à nouveau un appel local afin de reconduire cette action qui aura lieu le samedi 3 avril 2004, tout au long du chemin de randonnée d'Antornac !

## Au programme :

**9 H 30** : Rendez vous au stade Pierre Fournier rue Rose, près du château d'eau.

**12 h** : Pique-nique en plein air ou à la salle des fêtes.

**17 h** : Tombola gratuite.

Retour des coupons réponses de participation avant le 26 mars 2004 :

- Pôle éducation Temps Libre (C. cial Bd L. Blum)
- Accueil Mairie (av. du Gal de Gaulle)

**Penser globalement et agir localement, telle est la clé d'un environnement durable !!**

# STAGE ART ET SPORT

Du **20 au 23 avril 2004**, la municipalité organise un stage regroupant des activités artistiques et sportives :

- 10 h à 12 h : **initiation à la gravure** (6 enfants) et à la BD (6 enfants),
- 14 h à 16 h 30 : **sport avec engins : golf, base ball, frisbee, crosse québécoise** (12 enfants).

Ce stage s'adresse aux enfants âgés de **9 à 11 ans**, et en priorité à ceux **domiciliés à Soyaux**.

Tarifs pour la semaine de stage :

- 7 € pour les personnes domiciliées à Soyaux
- 10 € pour les personnes extérieures.

Renseignements et inscriptions :

Pôle Education Temps Libre - 05 45 97 83 70  
Bld L. Blum C. Cial du Champ de Manœuvre.

## Inscriptions Scolaires

### ADMISSION À L'ÉCOLE MATERNELLE :

Les enfants ayant atteint l'âge de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles.

### ADMISSION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Les enfants nés en 1998 doivent être inscrits pour la rentrée de septembre 2004, (cours préparatoire).

Les familles sont invitées à se présenter de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h munies d'un justificatif de domicile et de leur livret de famille au :

**Service éducation - 05 45 97 83 70**

**Pôle accueil du Champ de Manœuvre**

Centre Commercial - Bld Léon Blum - 16800 SOY AUX

## Repas de quartier

En 2003, dans **14 quartiers différents**, environ **1100 personnes** ont partagé dans la joie et la bonne humeur un repas de quartier composé de plats que chacun avait eu la fierté et le bonheur d'offrir à ses amis voisins connus ou méconnus.

Du premier repas organisé dans le quartier du Bois du Maine, au dernier dans le village d'Antornac ; c'est toujours la même ambiance... qui réchauffe les cœurs et renforce les relations entre les habitants.

Aussi vous êtes invités à **surveiller votre boîte aux lettres**. Les invitations y seront déposées par les bénévoles de votre quartier.

**Toutes les initiatives seront les bienvenues** et étudiées dans la limite des moyens pouvant être mis à disposition.

**Renseignements :**

**Soyaux Ville Plus : 05 45 97 66 66**

## Vente de fleurs et jardinières

**VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 MAI**

Depuis 2 ans, le **Comité de Quartier de la place J.J ROUSSEAU**, aidé par différentes associations du Champ de Manœuvre et avec le concours de la municipalité, propose quelques variétés de **fleurs** ainsi que des **jardinières complètes**.

En 2003, 3400 plants et 170 jardinières ont été achetées.

Cette année, la vente aura lieu les :

**vendredi 14 et samedi 15 mai**

**de 9 h à 18 h, place J.J. ROUSSEAU**

*Prix : 0,40 le plant, 10 la jardinière complète de 60 cm garnie de 4 plants.*

## Immeubles en Fête

**MARDI 25 MAI 2004**



Depuis plusieurs années, l'association nationale "Immeubles en Fête" a créé une journée afin de **renforcer les liens et la lutte contre l'isolement et l'exclusion**.

Ainsi, **voisins et habitants** de la même cage d'escalier du même bâtiment **se retrouvent** ce jour-là **autour d'un verre, d'un plat typique** dans une ambiance conviviale afin de mieux se connaître et aussi de mieux vivre ensemble.

Pour 2004, ce jour a été fixé au **mardi 25 mai**. Retenez bien ce jour et parlez-en à votre entourage.

**Pour tout renseignement complémentaire, et en cas de problème technique, contactez Soyaux Ville Plus au 05 45 97 66 66.**



## MARS

- 21 - ÉLECTIONS RÉGIONALES (1<sup>er</sup> tour)**  
Espace H. Matisse.
- 28 - ÉLECTIONS RÉGIONALES (2<sup>e</sup> tour)**  
Espace H. Matisse.
- 30 - 20 H 30 - SOIRÉE DÉBAT**  
"Comment apprendre à vivre ensemble dans la famille, les quartiers, les lieux de loisirs et l'école" - Association pour l'Ecole Ouverte et les Francas - Espace H. Matisse.

## AVRIL

- 8 - 20 H 30 - CONFÉRENCE** "L'Europe et les services publics" - Espace H. Matisse.
- 9 - LOTO** - A. S. Soyaux - Salle des Fêtes Mairie.
- 10 - SPECTACLE MUSICAL** - Association Solidarité Mahoraise de la Charente - Espace H. Matisse.
- 14 - LOTO** - Comité de Quartier J.J. Rousseau - Salle des Fêtes Mairie.
- 16 - REPAS DANSANT** - Amicale Grapillet - Ecole Jean Moulin - Espace H. Matisse.
- 17 - 20 H 30 - SPECTACLE** "Comédie musicale en folie" - Compagnie Arc en Ciel - Espace H. Matisse.
- 17 - 21 H - THÉÂTRE** "Dans la solitude des champs de coton" Cie du Leviathan - Salle des fêtes Mairie
- 24 - VIDE GRENIER** - Comité de Quartier J.J. Rousseau - Parc Allende.
- 25 - REPAS DANSANT** - FNACA - Espace H. Matisse.

## MAI

- DU 6 AU 16 - THÉÂTRES EN FÊTE** - Espace H. Matisse.
- 8 - VIN D'HONNEUR** à 12 h (après cérémonie au monument aux morts à 10 h 45) - A.C.P.G. - Salle des Fêtes Mairie.
- 14 ET 15 - VENTE DE FLEURS ET JARDINIÈRES**  
Comité de quartier et comité des fêtes  
Place J.J. Rousseau
- 16 - BRIC À BRAC** - Amicale du Bourg - Les Rochers.
- 16 - VOYAGE AU PAYS BASQUE** - Comité de Quartier J.J. Rousseau.
- DU 17 AU 29 - FESTIVAL ZEP DIT** - Expressions scolaires et péri-scolaires - Espace H. Matisse.

## JUIN

- 05 - FÊTE DU SPORT** - Stade Pierre Fournier.
- 08 - LES 12 ANS D'ASPROS** - Espace H. Matisse.
- 09 - LOTO** - Comité de Quartier J.J. Rousseau - Salle des Fêtes Mairie.
- 13 - ÉLECTIONS EUROPÉENNES** - Espace H. Matisse.
- 16 - THÉ DANSANT** - Club municipal de l'amitié - Espace H. Matisse.
- 19 - FÊTE DE LA MUSIQUE** - CSCS FLEP.
- 23 - VOYAGE À AQUALAND** - Comité de quartier J. J. Rousseau.

# ZOOM sur... ... THEATRES EN FÊTE

DU 6 AU 15 MAI

PROGRAMMATION ESPACE HENRI MATISSE

*Jeudi 6 à 21 h :*

**"Théâtre sans animaux"** par "Le théâtre du Cœur Vert".  
Comédie de l'absurde.

*Samedi 8 à 18 h :*

**Ouverture officielle de "Théâtres en Fête".**

*Samedi 8 à 21 h :*

**"Poèmes et Chants d'Amour"** par "La Tour de Babel".  
Théâtre et musique sur le thème de l'amour.

*Dimanche 9 à 17 h :*

**"Roméo et Juliette"** par "Le Théâtre du Chêne Vert".  
Mélange subtil de marionnettes et de jeu d'acteurs.

*Jeudi 13 à 21 h :*

**"J'irai jusqu'au bout"** par "Le Théâtre de la Chaloupe".  
Dramatique et stupéfiant fait de société.

*Vendredi 14 à 21 h :*

**"Six comédies de Tardieux"** par la compagnie "Entr'ouvert".  
Comédie de la comédie burlesque.

*Samedi 15 à 21 h :*

**"Couple ouvert à deux battants"** par "Le Théâtre de la Lanterne".  
Comédie à l'italienne.

*Samedi 15 à 23 h :*

**Spectacle de clôture** - gratuit.





## **ACTION SOCIALE : MODE D'EMPLOI**

Le centre communal d'action sociale est un établissement public autonome.

A Soyaux, il est intégré dans le pôle Solidarité, comme le sont la crèche collective, la halte garderie, la crèche familiale, la maison "parents-enfants", le foyer soleil.

Il a pour mission de venir en aide aux personnes qu'elles soient en difficulté, âgées ou encore en recherche d'emploi.

# Historique

Deux cents ans d'histoire. Le traitement de la pauvreté et de l'aide à la personne ne date pas d'hier.

De la **charité chrétienne** aux **bureaux de bienfaisance**, jusqu'aux **bureaux d'aide sociale**, l'action sociale s'est progressivement organisée et adaptée aux problématiques de notre société.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les **centres communaux d'action sociale**, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'**action sociale et médico-sociale**.

Aujourd'hui, ce sont les **CCAS** qui **aident et soutiennent les plus défavorisés**. Ils s'imposent comme l'outil majeur de l'action sociale locale. Ils constituent des **relais incontournables de la solidarité publique nationale et locale**. Selon la loi du 6 janvier 1986, "**le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune ...**".

Il participe à l'**instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par la loi**. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) peut, le cas échéant, exercer les compétences qui lui sont propres, appelées, aide sociale facultative.

**En première ligne face à la détresse sociale de par sa proximité, le centre communal d'action sociale incarne une triple vocation :**

- **Guichet unique**, il facilite les démarches des personnes en difficulté et intervient dans les procédures d'admission à l'aide sociale légale,
- **Structure de proximité**, il évalue et répond aux besoins sociaux des populations, par la mise en place d'une action sociale adaptée,
- **Coordinateur**, le centre communal d'action sociale anime un réseau de développement social en liaison étroite avec les institutions sociales locales.

**Quatre politiques distinctes conduisent les actions du CCAS :**

- La politique en faveur des **familles avec de jeunes enfants ou adolescents**,
- La politique en faveur des **personnes en difficulté d'accès à l'emploi**,
- L'aide aux **handicapés**,
- La politique en faveur des **personnes âgées**.

**POUR CHACUN DE CES PUBLICS, LE CCAS APORTE UNE RÉPONSE PERSONNALISÉE :**

## Les aides aux familles avec de jeunes enfants ou adolescents

Il s'agit d'une **compétence départementale** qui est **déléguée au Centre Médico-social (4 bis rue Francis Poulenc 16800 Soyaux Tél. 05.45.37.03.70)**.

**TOUTEFOIS, LE CCAS INTERVIENT**

**DIRECTEMENT DANS CERTAINS DOMAINES :**

## L'accueil des jeunes enfants :

**CLAIR DE LUNE, UNE RÉPONSE À L'AIDE À LA SÉPARATION DES PARENTS ET DE L'ENFANT :**

Appelée "**Clair de Lune**", ce lieu accueille du lundi au vendredi (sauf le mercredi), les **parents accompagnés de leurs enfants de 0 à 4 ans**.

Les objectifs poursuivis par cette structure sont de **favoriser l'échange, l'écoute, la socialisation et la prévention pour un développement harmonieux de l'enfant**.

De plus, les animateurs du lieu veillent à **renforcer le soutien à la fonction parentale**.

Cette structure est composée d'une infirmière, responsable de structure, d'une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps et d'une animatrice.

**"Clair de Lune" - 05.45.94.90.21**

**Bld L. Blum - 16800 SOYAUX**



Autre composante de "Clair de Lune",  
**LE LIEU PASSERELLE ACCUEILLE TOUS LES MATINS DURANT LE CALENDRIER SCOLAIRE (SAUF LE MERCREDI) LES ENFANTS À PARTIR DE 2 ANS.**

Entourés d'une éducatrice de jeunes enfants, d'un professeur des écoles et d'une ATSEM, les enfants participent à des **activités éducatives les préparant progressivement à la socialisation et à la scolarisation.**

Le lieu Passerelle concerne plus particulièrement les **enfants non accueillis auparavant en structures collectives.** Il constitue un lien essentiel entre les professionnels de la petite enfance, l'Education nationale et les parents.

L'accueil de l'enfant se fait sur avis de l'équipe éducative de Soyaux et de l'équipe d'animation du lieu.

"Clair de Lune" - 05.45.94.90.21

Bld L. Blum - 16800 SOYaux

**L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF (CRÈCHE MUNICIPALE) "LES PETITS LOUPS"**

L'établissement accueille du lundi au vendredi, de 7 H à 19 H, 48 enfants de 0 à 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle ou assimilée (un accueil d'urgence peut également être envisagé - sous certains critères).

Les temps d'accueil sont modulables en fonction des besoins des familles. L'objectif de la structure est **d'éveiller les enfants dans un cadre collectif, grâce à des activités variées et adaptées à leur évolution.** Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnelles.

"Les Petits Loups" - 05.45.95.91.56

5, rue A. Gide - 16800 SOYaux

**L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL OCCASIONNEL (HALTE GARDERIE) "LES PETITS LOUPS"**

L'établissement s'adresse en priorité aux **familles dont le ou les parents sont sans emploi et recherchent un lieu d'accueil occasionnel pour leurs enfants.**

La structure est ouverte les **lundis, mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 et le jeudi de 8 h 30 à 18 h.**



L'objectif du lieu est de **proposer aux parents un temps libre en fonction de leurs besoins et d'offrir à l'enfant, une séparation et socialisation progressive par des activités adaptées et dispensées par des professionnelles.**

Par ailleurs, la Halte Garderie peut proposer une réponse à la garde du mercredi, des enfants scolarisés de moins de 3 ans.

"Les Petits Loups" - 05.45.95.91.56

5, rue A. Gide - 16800 SOYaux

**LA CRÈCHE FAMILIALE "LE COIN DES FRIPONS"**

**Structure intercommunale (Soyaux/Garat),** la crèche familiale regroupe **9 assistantes maternelles agréées** pouvant accueillir de 1 à 3 enfants à leur domicile.

L'encadrement des assistantes maternelles est assuré par une infirmière. Basée sur une grande souplesse de fonctionnement, la crèche familiale répond en grande partie aux contraintes horaires des parents.

Ce mode d'accueil permet à l'enfant de bénéficier d'un **cadre familial tout en profitant des activités collectives d'éveil proposées par la structure.**

"Le Coin des Fripons" - 05.45.95.85.88

Bld L. Blum - 16800 SOYaux

## Les secours et aides d'urgence

Ils ont pour but de venir en **aide aux familles qui connaissent des situations financières difficiles.**

**Les secours d'urgence sont attribués par le conseil d'administration du CCAS** au vue d'un dossier dûment motivé.

Des demandes d'aides financières peuvent être faites conjointement au Centre Médico-social (4 bis rue Francis Poulenc 16800 Soyaux - 05.45.37.03.70)

dans le cadre d'un suivi de la famille par une assistante sociale.

Elles seront examinées dans le cadre d'une commission d'aide sociale d'urgence (CASU) organisée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (Etat).

## L'accueil des personnes en difficulté

### *L'ESPACE INSERTION EMPLOI, UN LIEU RESSOURCE À DESTINATION D'UN PUBLIC FRAGILISÉ :*

L'implantation de l'Espace Insertion Emploi sous le Centre Commercial du Champ de Manœuvre (Bd Léon Blum), constitue un **lieu ressource à destination d'un public en grande difficulté** (localisation qui permet d'assurer un suivi au plus près des usagers).

**L'accueil, l'information et l'orientation** qui sont réalisés **en direction des demandeurs d'emploi de la ville et des bénéficiaires du RMI et de leurs ayants droit** permettent d'individualiser l'accompagnement.

Le travail mené par les travailleurs sociaux est basé sur une **relation d'échanges** afin que chaque personne puisse devenir acteur de son projet.

Chaque usager du service est pris en charge dans un premier temps, dans toutes les démarches afférentes à la recherche d'emploi afin qu'il puisse accéder dans un second temps, à une démarche autonome. S'agissant des jeunes et plus particulièrement des actions de terrain, un effort est porté à **l'accompagnement physique, administratif et matériel**.

Pour mener à bien ces actions, l'EIE s'est entouré de nombreux **partenaires institutionnels** (Etat, Région, Département, Agglomération) et associatifs (CSCS FLEP, CIJ, ASPROS,...).

**Espace Insertion Emploi - 05 45 97 41 52**

**C. Cial - Bld L. Blum - 16800 SOYAUX**

### *LES CARTES SOLIDARITÉ TRANSPORT :*

Ces **cartes de transport** sont destinées, **sous réserve de conditions de ressources**, aux personnes :

- inscrites à l'ANPE, indemnisées ou non aux ASSEDIC,
- bénéficiaires du RMI,
- en contrat CES ou en stage d'insertion professionnelle,
- employées à mi-temps ou moins.

Les personnes bénéficiant de cette prestation se voient appliquer une réduction comprise entre 50 et 75% du coût du ticket mensuel.

## L'aide aux handicapés

### *L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE DANS LA VILLE :*

Le handicap prend souvent la forme de la relégation et renforce la marginalisation de la personne et de son entourage familial.

Il est indispensable d'avoir une **reconnaissance** envers ces personnes afin qu'elles puissent trouver leur place dans la ville. **Cela implique que l'enfant handicapé ne soit pas exclu du système scolaire, mais aussi que l'adulte puisse accéder à tous les lieux et services publics.**

**L'objectif de la municipalité**, au travers de la commission d'étude qui vient d'être constituée, sera de mettre en place un **plan handicapé afin de lutter contre l'isolement** et prendra en compte la vie du handicapé dans sa globalité :

- en développant le **maintien à domicile**,
- en mettant en place un plan d'équipement **d'accès adapté dans tous les lieux publics**,
- en veillant à **l'intégration de ces personnes par l'emploi**.

Par ailleurs, le CCAS effectue certaines **démarches en faveur des personnes handicapées** :

- dossiers d'allocation compensatrice,
- dossiers de placement en Centre Aide pour le Travail,
- demandes de cartes d'invalidité,
- demandes de services ménagers.

**CCAS - 05.45.97.41.52**

**C. Cial - Bld L. Blum - 16800 SOYAUX**

## Les aides en faveur des personnes âgées



## DE NOMBREUSES PRESTATIONS EN FAVEUR DE NOS AÎNÉS :

Outre l'aide à la constitution de dossiers (APA, prise en charge de frais d'hébergement en maison de retraite, services ménagers, obligations alimentaires,...), le CCAS organise et gère de nombreuses actions :

### LE SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE :

Destiné aux personnes retraitées, le service d'aide ménagère fonctionne par tranche de 2 heures du lundi au vendredi. La facturation s'effectue sur la base des ressources mensuelles et varie selon un barème comportant 7 tranches variant de 4,33 à 12,80 .

Tél. 05.45.97.41.52

### LE SERVICE DE PORT DE REPAS À DOMICILE :

Ce service mis à la disposition de toutes les personnes retraitées qui en font la demande, fonctionne pour les repas du midi, du lundi au samedi.

La facturation s'effectue suivant 2 barèmes : 5,14 ou 6,44 .

Tél. 05.45.97.41.52

### LE RESTAURANT POUR PERSONNES ÂGÉES :

Installé au Foyer Soleil (passage Foyer Soleil - 16800 Soyaux), le restaurant, d'une capacité de 25 couverts, accueille tous les midis, du lundi au samedi, toutes les personnes retraitées qui en ont fait préalablement la demande. Le coût du repas est de 4,41 .

Tél. 05.45.38.58.81

### LES CARTES DE TRANSPORT :

Les cartes sont délivrées aux personnes de 65 ans et plus, non imposables ou titulaires d'une carte d'invalidité d'au moins 80%. Les personnes, âgées de 60 à 65 ans peuvent également en bénéficier à condition qu'elles aient obligatoirement la carte d'invalidité et la non-imposition ou la carte d'invalidité et l'allocation supplémentaire du fonds de solidarité (anciennement fonds national de solidarité).

#### 2 types de cartes peuvent être délivrées :

- la carte gratuite grand confort conditionnée à la prise des bus suivant certains horaires,
- la carte payante (67 ) qui peut être utilisée sans contrainte d'horaires.

Ces cartes sont attribuées au titre de l'année civile et les demandes doivent être effectuées en fin d'année (demande en décembre 2004 pour les cartes 2005).

Tél. 05.45.97.41.52

### LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE :

Ce service s'adresse à toute personne isolée nécessitant une intervention médicalisée urgente en cas de problèmes.

Il comprend l'installation d'un transmetteur d'alarme au domicile de l'intéressé, relié immédiatement à une centrale d'écoute fonctionnant 24H/24.

Le coût de la location mensuelle est de 17,45 (hors frais d'installation).

Tél. 05.45.97.41.52

### LE REPAS DES ANCIENS ET LE COLIS DE NOËL :

Le repas des anciens est offert tous les ans aux personnes de 70 ans et plus.

Le colis de Noël est quant à lui, distribué à toutes les personnes à partir de 65 ans percevant l'allocation supplémentaire du fonds de solidarité (anciennement fonds national de solidarité) ou ne disposant pas de ressources supérieures à ce fonds.

Tél. 05.45.97.41.52

### LE FOYER SOLEIL



Lieu ressource de la personne âgée, le Foyer Soleil est un foyer résidence comportant 25 pavillons et 5 appartements (studios et type 2).

Les nombreuses activités qui y sont proposées permettent aux personnes fréquentant la structure de trouver un épanouissement personnel, notamment au travers des relations qui s'y créent.

Le restaurant d'une capacité de 25 couverts, offre à ceux qui le désirent, la possibilité de prendre leur repas du midi dans une ambiance conviviale.

Foyer Soleil - 05.45.38.58.81

passage Foyer Soleil - 16800 Soyaux.

### MISE À JOUR DES CARTES "VITALE"

Une borne est mise à la disposition du public dans les locaux du CCAS pour la mise à jour des informations contenues sur la carte "VITALE".

Tél. 05.45.97.41.52

### PERMANENCES GRATUITES EFFECTUÉES À LA MAIRIE

Cf page 18 Soyaux Citoyen

## Fête du sport

**SAMEDI 5 JUIN 2004**

**Matin de 10 h à 12 h,  
stade Pierre Fournier**

=> activités sportives proposées par les associations sportives de la Ville  
=> stands des associations

Les enfants, adolescents et adultes pourront s'essayer au basket acrobatique !!!

**Après-midi de 14 h 30  
à 17 h (lieu à définir)**

=> spectacle de basket acrobatique avec "CRAZY DUNKERS"



Le **comité de Jumelage** organise un voyage à **Ivancice** (Tchéquie) du 15 au 25 juillet 2004.  
**Renseignements et inscriptions** : Mme LARA - Tel : 05 45 95 71 74

## Le cercle de mémoire

Le **Cercle de Mémoire** de l' (Association Sojaldicienne de Promotion de la Santé) A.S.Pro.S. regroupe une **quinzaine de personnes** intéressées par le **partage** de leurs expériences et connaissances, par l'**échange** de leurs savoirs afin de construire ensemble une **mémoire de leur commune**.

Cercle de mémoire se retrouve tous les **1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois**, à partir de **14 H** dans une

salle du **Foyer Soleil** (Passage Foyer Soleil - salle au 1<sup>er</sup> étage).

Ses membres vous invitent à les rejoindre pour discuter, témoigner et échanger sur le thème : **"Les métiers à tous les temps : Passé, Présent, Futur"**.

Ils ont besoin de votre expérience pour étayer leur travail de recherche. Les séances sont animées par le **Service Patrimoine de la Ville d'Angoulême, le Foyer Soleil et l'A.S.Pro.S.**

**En prévision** : débats, sorties, promenades, ateliers écriture ou mosaïque.

**Prochaines rencontres** : 8 et 22 mars, 5 avril, 3 et 17 mai, 7, 21 et 28 juin

**Renseignements** :

l'A.S.Pro.S.  
Boutique de la Santé  
2 bis, rue P. Dukas  
16800 SOY AUX  
05 45 94 86 67.

### Extraits de textes écrits au sein des ateliers écriture :

"Le cercle de mémoire"

Qu'est ce qu'un cercle de mémoire ?  
C'est comme dans un tiroir  
Dans notre mémoire  
Nous stockons notre savoir  
Puis un jour au hasard  
Nous cherchons dans notre mémoire  
Comme dans un tiroir  
Rempli de bazar...

Pascale

"Ma vie, mon métier"

1936, quelques études classiques, la guerre, la faim, le froid, la maladie, que des pans de maison pour nous abriter.  
Après les bombardements, après réflexion, le retour à la terre, sans connaissances sur l'exploitation de mon grand-père : 13 hectares, dont 4 de cultivables avec un mari, un bébé, dans une maison abandonnée, sans eau, sans électricité, seules quatre vaches pour les travaux des champs et un peu de lait pour la consommation

Geneviève.

## Jobs d'Eté

Comme chaque année, les centres Information Jeunesse du Poitou-Charentes diffusent des offres de jobs d'été. Elles sont consultables sur Internet [www.ij-poitou-charentes.org](http://www.ij-poitou-charentes.org) et au Centre Information Jeunesse d'Angoulême.

**Nouveauté 2004** : les offres sont également consultables à l'Espace Insertion Emploi de la ville de Soyaux. Les offres sont mises à jour quotidiennement.

### Espace Insertion Emploi

Centre Commercial - bd Léon Blum - 16800 SOYaux  
Tél. 05 45 97 41 52

## Guide Maximil

1000 réponses pratiques aux questions des jeunes de Poitou-Charentes.

Gratuit et disponible dans le réseau Information Jeunesse.

Comment trouver un logement ?

Quels sont les droits que confère le PACS ?

Que risque-t-on à posséder des produits illicites ?

Puis-je prétendre au RMI ?

Quelles sont les formalités pour travailler en France ?

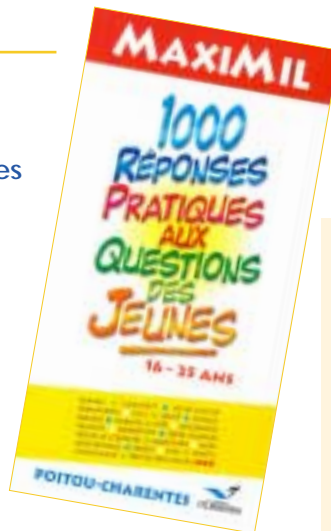
Quels motifs peuvent m'empêcher de voter ?

Quelles sont les techniques de contraception ?

De quelles aides puis-je bénéficier ?

Comment est assuré le suivi médical de mon enfant ?

Comment organiser ma recherche d'emploi ? ...



## Le secteur jeunes du CSCS FLEP de Soyaux

Des lieux d'écoute et d'échange, de construction de projets individuels ou collectifs, des sorties à la journée, des mini-camps artistiques ou sportifs, des séjours à la mer, des activités culturelles, artistiques et sportives...

**Un local jeunes (bld L. Blum), un groupe de jeunes filles, un site d'activités sportives de proximité (plateau de sports et préfabriqué Herriot/Freinet)**

### Ouvert toute l'année :

Le soir de 16 h 30 à 18 h 30, le mercredi de 14 h à 19 h, pendant les vacances, certains week-ends...

### Temps forts de l'année 2004 :

du 23 février au 5 mars : activités et sorties,

du 19 au 30 avril : voyage à Paris ( en projet),

Mai/juin : manifestation dans le cadre de "Musiques Métisses" (en projet),

Avril/mai/juin : "ATOUTSPORTS" tournois sportifs interquartiers.

### Inscriptions / Renseignements

M. Fabrice RE

SECTEUR JEUNES

45, rue Maurice Ravel - BP 18

16800 SOYaux

05 45 95 38 25

## Les 20 ANS du Centre Information Jeunesse

### Lancement du nouveau site Internet.

Pour chaque rubrique (enseignement, métiers, emploi, formation, vie quotidienne, loisirs, sports, vacances, santé...) des actualités, des informations, les adresses utiles, les ouvrages à consulter, des liens vers les sites les plus pertinents classés par domaine..., un **mini CIJ à domicile**, outil incontournable lors d'une recherche d'informations.

**A découvrir absolument sur [www.info-jeunesse16.com](http://www.info-jeunesse16.com)**

**Mercredi 23 juin 2004 de 19 h à 22 h - Soirée festive**

**Concerts de musiciens locaux (30 minutes chacun)**

Première scènes pour de jeunes musiciens locaux de 20 ans et moins de 20 ans.

Les jeunes musiciens, groupes, chanteurs qui souhaitent se produire à cette occasion peuvent se faire connaître auprès du CIJ dès aujourd'hui au 05 45 37 07 30.

(Sélection sur enregistrement, cassette ou possibilité d'assister à une répétition)

C'est terrible. Un million d'enfants, en France, vivent sous le seuil de la pauvreté, deux millions si l'on se réfère au seuil de pauvreté européen. Un véritable drame de notre société moderne. Le pays des droits de l'homme aurait-il du mal à élever dignement ses enfants ?

Où n'est-ce simplement que les conséquences d'un choix de société qui ne se préoccupent pas des plus défavorisés.

Augmentation du chômage, y compris dans notre commune, explosion de la précarité, suppression des emplois jeunes, réduction des durées d'indemnisation des chômeurs, manque de logements sociaux sont autant de sujets qui fâchent et sur lesquels nous reviendrons après les élections dès que le code électoral nous le permettra. Il faudra alors un numéro spécial.

Comment ne pas s'étonner, à l'heure où s'élabore la Constitution européenne, de l'attitude de certains pays d'Europe prêts à remettre en cause la liberté de religion. L'article 1 de notre Constitution institue le respect de toutes les croyances, et la loi de 1905 la séparation de l'Etat et des cultes. Nous sommes en France, pour la plupart, très attachés à une République laïque. Le débat sur la laïcité et les religions prend donc toute sa force et il n'est pas clos. Mais, la laïcité, qu'est ce que c'est ? Parmi toutes les définitions, les explications lues ou entendues, j'ai retenu celle-ci :

"la laïcité est une règle de vie. Elle impose que soient donnés aux hommes et aux femmes, sans distinction de classe, d'origine, de confession, les moyens d'être eux-mêmes, libres de leurs engagements, responsables de leur épanouissement et maîtres de leur destin".

La laïcité, c'est aussi la liberté de croire ou de ne pas croire en Dieu, quel qu'il soit.

Un concept synonyme de tolérance mutuelle et en ce moment notre société en a bien besoin.

*Claude FORT*

Adresse : Antornac - 16800 Soyaux - Tel : 06.08.72.91.23 - e-mail : antornac.c.fort@wanadoo.fr

## Leroy Merlin : De qui se moque-t-on ?

La guerre des maires (2<sup>e</sup> édition) aura t- elle lieu ? Nous nous en étions déjà offusqués en 2001. Une nouvelle fois, par son opposition au projet, le maire d'Angoulême, également président de la COMAGA, elle-même chargée du développement économique, a empêché l'implantation du grand distributeur sur notre commune. Résultat : une centaine d'emplois perdus.

La presse locale s'est faite l'écho de la colère (?) de notre maire. Colère éphémère certes, mais qui montre à quel point la droite angoumoisine est aujourd'hui désunie.

Au fait, de qui se moque t-on ? De vous, de nous.

## Conseil Municipal : budget

L'opposition n'a pas voté le budget primitif 2004. Effectivement, si les taux d'imposition n'ont pas évolué - c'est une année d'élections - les tarifs des services ont eux augmenté de 2,5 %. C'est dur dans la conjoncture actuelle.

Le monde associatif est touché de plein fouet. Après la suppression des emplois jeunes, ce sont les subventions qui stagnent. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive elles **n'ont pas évolué, contrairement à l'inflation.**

Quant à l' O.R.U., le programme fond comme neige au soleil. Nous en reparlerons plus en détail dans quelques mois notamment sur son financement.

## Conseil Municipal des Jeunes

Le nouveau Conseil municipal des jeunes est en place.

Le groupe d'élus de l'opposition est heureux de souhaiter à tous ces jeunes filles et garçons la bienvenue au sein du conseil et beaucoup de réussite dans l'exercice de leur mandat.

Il tient aussi à féliciter tous les jeunes élus qui viennent de terminer ce premier mandat. Ils ont, par leur spontanéité et leur fraîcheur d'esprit, apporté aux adultes, non seulement des idées nouvelles, mais aussi une autre façon d'aborder ensemble, à leur niveau, sans clivage, la complexité d'une gestion municipale. Encore bravo et n'oubliez pas que la société de demain, actuellement en pleine mutation, ne doit pas se faire sans vous. Continuez votre engagement.

# Elections régionales : 21 et 28 mars 2004. Elections européennes : 13 juin 2004.

*JEU DE DROIT, JEU DE LOI*



**Une sensibilisation aux droits et aux devoirs en société et en famille auprès des écoliers par l'ASVAD.**

Dans le cadre de la politique de la ville d'ANGOULEME

et grâce au soutien financier de la C.O.M.A.G.A., de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.) et du Conseil

Départemental d'Accès au Droit (C.D.A.D.16), l'**Association de Soutien aux Victimes d' Actes de Délinquance (A.S.V.A.D.)** a entrepris d'animer avec des avocats spécialisés du Centre d'Information des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.) une **intervention ludique et interactive à destination des classes de CM1-CM2.**

Il s'agit, à l'aide de cartes choisies par les enfants en fonction du dessin ou du mot qui les interpellent, de clarifier le droit, de dissiper tout malentendu et de gommer les idées reçues. Ainsi, les connaissances des élèves sont testées et des informations d'ordre général et pratique sont données (un mineur a-t-il droit

à un avocat ? doit-il être accompagné pour déposer plainte, etc...) au sein d'un espace de dialogue.

Ce "jeu de droit, jeu de loi" permet donc d'effectuer auprès des jeunes une **sensibilisation aux droits et aux devoirs en société et en famille.** Les rapports en collectivité (racket, vol, dégradation, injure), au sein de la famille (divorce, maltraitance) sont évoquées et les jeunes découvrent l'environnement judiciaire (à quoi sert un juge ? un avocat ?).

Dans ce cadre là, trois interventions se sont déjà déroulées aux Ecoles Primaires J. Monnet, E. Herriot, du Bourg.

## Rappel des permanences gratuites

- **Conciliateur de justice** 05 45 22 76 61

les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 10 h à 12 h au CIDOC.

*Conciliation entre particuliers (problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, querelle de voisinage...)*

- **Centre d'information des droits de la femme**

05 45 92 34 02

le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h au CIDOC.

*Informations juridiques et professionnelles.*

- **Association de soutien aux victimes d'acte de délinquance** 05 45 92 89 40 - Sur RDV

*Soutien juridique (pour porter plainte, se constituer partie civile...) et moral, lorsque vous avez été victime d'un acte de délinquance (vol, agression, escroquerie...)*

- **Association Relais** 05 45 61 37 56

Tous les jeudis de 14h à 16h au CIDOC

*Soutien dans les démarches administratives des personnes ayant des difficultés dans la langue française.*

- **Point Service Public** 05 45 24 00 90

Tous les mercredis de 9 h à 12 h 30 au CIDOC

*Réponse aux demandes administratives des usagers, accompagnement dans leurs démarches (ex : délinquance et aide à la rédaction de formulaires administratifs) ou orientation vers les interlocuteurs des services administratifs concernés par la demande.*

- **Agents Locaux de Médiation Sociale** 05 45 38 69 83

Tous les jours : 9 h-9 h 30 et 13 h-14 h.

(le lundi : 14 h-17 h 30) rue A. Gide.

*Médiation afin de régler les conflits de voisinage.*

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Le lundi de 14 h 30 à 15 h 45 au pôle éducation temps libre

**Mairie** (05 45 97 83 50) :

235, avenue du Gal de Gaulle

**CIDOC** (05 45 22 76 61/62) - **CCAS** (05 45 97 83 70) :

Centre Cial du Champ de Manceuvre, bd L. Blum

## Les permanences juridiques du trimestre

Un avocat sera à votre disposition gratuitement les :

- mercredi 14 avril et 9 juin : à la mairie
- mercredi 12 mai : au Centre d'Information du Droit et d'Orientation du Citoyen (CIDOC). à partir de 16h00 et sans rendez-vous.

**Vous avez 16 ANS et vous êtes né(e) en AVRIL, MAI ou JUIN 1988, pensez à votre RECENSEMENT MILITAIRE**